



Paris, le 30 août 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Accord Lactalis : le combat légitime des producteurs de lait a fini par payer

La raison du plus fort n'est pas toujours la meilleure ! Un accord sur la revalorisation du prix du lait payé par Lactalis a été trouvé après 24 heures de négociations... en trois temps. Enfin !

Pour les organisations professionnelles, Lactalis, ce géant mondial, leader du secteur ne pouvait pas se satisfaire de sa position de dernier de la classe des grandes entreprises laitières en termes de valorisation du prix du lait payé aux producteurs sans être montré du doigt. Etre le premier obligé à montrer l'exemple. Il va de sa responsabilité envers « ses » producteurs de lait et la filière laitière française toute entière.

Pour la FNPL, le prix juste est celui qui rémunère notre travail et la qualité du lait que nous produisons chaque jour pour les consommateurs.

La mobilisation syndicale digne portée par le réseau de la FNSEA-FNPL-JA depuis plus d'une semaine, la volonté sans faille des négociateurs des organisations de producteurs de construire un compromis acceptable, le soutien des citoyens pour notre combat d'un prix juste a fait mentir la morale de La Fontaine ! Le plus « fort », le groupe Lactalis, a été contraint de lâcher et de revaloriser le prix du lait.

C'est un signe fort d'unité syndicale et de partage de nos valeurs par les citoyens consommateurs.

Pour Thierry Roquefeuil, président de la FNPL, « *Nous sommes plus forts à plusieurs et dans l'unité. Le syndicalisme responsable auquel j'appartiens en a fait la preuve. Je suis fier de cette victoire rendue possible par l'action conjointe et complémentaire du syndicalisme et des organisations de producteurs. Cet accord dont je me félicite ne va pas à lui seul répondre à la crise laitière qui perdure. La responsabilité des autres entreprises laitières est évidemment clairement engagée. Un grand pays agricole comme la France ne peut laisser structurellement ses agriculteurs vendre en dessous de leurs coûts de production. La vente de leur produit ne suffit plus aux agriculteurs français pour vivre. C'est choquant, anti économique et socialement dangereux. Ce combat est aujourd'hui partagé par les consommateurs que je remercie pour tous leurs messages de soutien. C'est pourquoi le projet de loi Sapin 2 doit permettre de définir le cadre de relations commerciales renouvelées et transparentes. L'objectif est que les producteurs de lait puissent logiquement et légitimement bénéficier de la valeur ajoutée créée par toute la filière laitière française sans se trouver contraints de faire pression et de négocier pendant 24 heures leur rémunération avec chaque entreprise !* »

Contacts :

FNSEA : Arnaud LEMOINE : 06 13 24 19 19

FNPL : Sophie BAUDIN : 06 08 84 00 55

JA : Claire CANNESSON : 06 59 98 56 90